



LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MOSELLE À VOTRE SERVICE

Accueil du public

à Metz, 64 avenue André Malraux
du lundi au jeudi :
de 8h à 12h et de 13h15 à 17h
Le vendredi :
de 8h à 12h et de 13h15 à 16h15

Dans les bureaux décentralisés, sur RDV
Morhange, 2 rue du Pratel
Tél. 03 87 66 12 30
Sarrebourg, 33 rue du Général De Gaulle
Tél. 03 87 66 04 41
(sauf mercredi après-midi)

Economie, installation, diversification :

Secteur ouest : C. Dorofieff : 03 87 66 12 49
Secteur sud est : N. Ors : 03 87 66 04 41
(sauf mercredi après-midi)

Sociétés :

C. Vendramelli : 03 87 66 12 38

Point Accueil Installation :

L. Soucat : 03 87 66 12 93

Agriculture biologique :

Tél. 03 87 66 04 41

Centre de Formalités des Entreprises :

Juridique, aménagement :

P. Teufel : 03 87 66 12 57

Elevage bovins lait et viande :

Tél. 03 87 66 12 46

Elevage ovins, caprins :

C. Vaillant : 06 80 61 85 80

Identification bovins, ovins, caprins :

A. Broquard : 03 87 66 12 46

Agronomie :

J. Beccherlé : 03 87 66 12 42

Environnement :

C. Mangel : 03 87 66 12 44

Mission de valorisation des boues/drainage :

A. Schrotzenberger : 03 87 66 01 43

Bâtiments :

M.J. Zimmermann : 03 87 66 12 30

Organisme indépendant des boues :

L. Zidar : 03 87 66 03 87

Service régional Form'agir :

Formation :

Tél. 03 83 93 34 93

formation@grandest.chambagri.fr

Apprentissage :

Tél. 09 69 36 35 99

apprentissage@grandest.chambagri.fr

Suivre les actualités de la Chambre d'agriculture

www.moselle.chambre-agriculture.fr

www.lorraine.mesparcelles.fr

La méthanisation : une demande qui explose, un dossier qui évolue

Le Grand Est est une région porteuse et dynamique en matière d'énergies renouvelables et plus particulièrement dans le secteur de la méthanisation.

En Grand Est, l'injection bio-méthane représente 21 sites installés sur 31 en France. En production d'électricité, le Grand Est représente 37 % des installations bio-gaz françaises soit 182 sites et 43 % de la puissance nationale soit 166 MW (mégawatt).

En 2019, la Moselle verra son parc de méthaniseurs augmenter avec quatre méthaniseurs de 500 kW, trois méthaniseurs de 150 à 250 kW et trois sites d'injection de bio-méthane dont deux dans le réseau de transport GRTGaz. On y ajoutera huit projets en cour d'étude, dont quatre en injection.

Une offre représentative d'une filière dynamique

Avec vous, nous rencontrons les constructeurs d'unités de méthanisation, assembleurs, assistance à maître d'ouvrage, les fournisseurs d'équipements en prétraitement, digestion, épuration...

Avec vous, nous étudions les solutions pour l'exploitation et le traitement du digestat, les solutions pour l'injection et la cogénération, les solutions de valorisation du bioGNV (véhicules), et les offres de service dans les domaines du financement, du juridique, de l'assurance, des banques...

Un financement de la méthanisation en pleine évolution

L'année 2017 fut une année record dans la production d'étude de faisabilité pour le Grand Est. Plus de 47 dossiers



Classique des cuves.

furent déposés à l'ADEME et à la Région Grand Est. Les finances, hélas n'ont pas suivies. 20 dossiers déposés en 2017, ont vu leur financement reporté en 2018. Réduisant d'autant l'enveloppe prévue pour les dossiers déposés en 2018.

Il faut savoir également, à propos des financements publics, que les aides attribuées sont nominatives. Donc, si une exploitation abandonne son projet, les financements prévus retournent au ministère des finances et sont définitivement perdus.

Cet engouement n'est pas sans conséquence, les crédits étant d'ors et déjà mobilisés, il n'y aura sûrement pas d'appel à projet en 2019. Le dernier appel à projet devrait avoir lieu en octobre 2018.



Système de purification du biométhane.

Toujours face à la demande croissante de projets, de nouveaux critères de sélection seront sans doute mis en place pour juger de la qualité de l'étude et de la motivation des porteurs de projet. A titre d'exemple, la Région Grand Est (FEDER) demande déjà le permis

de construire déposé pour attribuer définitivement les aides.

Alain BADO,
conseiller spécialisé expert

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service agro-environnement-bâtiment
Votre contact : Alain BADO
Tél. 03 87 66 12 44 - 06 86 26 14 35
alain.badoc@moselle.chambagri.fr

◆ Chronique ovine

Un parasol XXL pour les brebis

Avec le développement du pâturage tournant dynamique ou cellulaire, les bre-

bis qui pâturent de petites parcelles se trouvent souvent dépourvues d'ombre. En 2017, le



L'Ovifresh est aujourd'hui commercialisé.

Campus des Sicaudières (lycée agricole des Deux Sèvres) a imaginé un système d'ombrage artificiel facilement déplaçable au quad, l'OVIFRESH. «Ce prototype, autoconstruit par un salarié de l'exploitation du lycée, nous a donné pleine satisfaction», explique Arnaud Oble, le directeur de l'exploitation. «Une cinquantaine de brebis s'y couchent à l'ombre dès que les températures sont un peu élevées. Sa facilité de transport d'une parcelle à l'autre et sa rapidité de déploiement sont ses principaux atouts».

Prix spécial du Berger Futé

Cette astuce a reçu le prix spécial du jury lors du concours

du Berger Futé du TechOvin 2017. L'Alliance Pastorale la commercialise depuis quelques semaines. Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter cette coopérative ou bien Arnaud Oble (arnaud.oble@educagri.fr). Une vidéo qui présente l'OVIFRESH est également disponible sur www.inn-ovin.fr.

Christelle VAILLANT,
technicienne spécialisée
ovins viande,
et Laurence SAGOT,
Institut de l'Elevage/CIIRPO

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service élevage - Christelle Vaillant
Tél. 06 80 61 85 80
christelle.vaillant@moselle.chambagri.fr